

Information Prévention

Agir pour votre santé au travail

Vous êtes prothésiste dentaire ?



Protégez-vous
des risques professionnels

La prévention au coeur de l'entreprise

Association Interprofessionnelle de Santé au Travail du Var

Le risque chimique

Exposition à la silice lors de l'utilisation de matériaux réfractaires, du sablage, des pièces démoulées (résidus de revêtement réfractaire), des travaux de finition des prothèses en céramique et en résine (dégagement de quartz à partir de la prothèse, des pâtes à polir, des ponces), du nettoyage des locaux. (Voir fiche INRS FT 232)

Exposition aux métaux lors de la fabrication et de la finition des prothèses métalliques: alliages contenant **nickel, chrome, cobalt, parfois fer, cadmium, béryllium et molybdène.**

Exposition aux fumées de cire (cétones, aldéhydes, colophane, acides gras, esthers, ...) lors de la fabrication des maquettes en cire et des moules réfractaires selon le procédé de la cire perdue (cuisson au four).

Exposition aux poussières non spécifiques lors de la fabrication des moulages en plâtre.

L'amiante peut toujours être présent dans les installations vétustes (joint de dilatation et calorifugeage des fours de cuisson des moules réfractaires).

Exposition aux résines synthétiques

Fabrication des prothèses mobiles (préparation de la résine à partir du mélange du monomère avec la poudre polymère)

Travaux de finitions des prothèses mobiles (meulage, polissage)

Exposition aux colles cyanoacryliques

Collage des dents

Collage des pins

Exposition aux produits de décontamination

Nettoyage et décontamination des empreintes qui arrivent au laboratoire

La silicose est due à l'inhalation de silice libre (quartz, cristobalite, tridymite) après 10 à 30 ans d'exposition. C'est une fibrose pulmonaire qui engendre insuffisance respiratoire et retentissement cardiaque, parfois des troubles articulaires et maladies auto-immunes. La silice est un **cancérogène pulmonaire de classe 1 (CIRC)**

Les alliages métalliques utilisés peuvent être facteurs de **réactions allergiques** : rhinite, asthme, eczéma et de fibrose pulmonaire voir de cancer pulmonaire pour le Cobalt.

Les fumées de cire sont **irritantes** et/ou **allergisantes** pour les yeux, la peau et les voies respiratoires.

Les poussières de plâtres peuvent entraîner des pathologies de **surcharge bronchique** (bronchite chronique, insuffisance respiratoire)

L'amiante est un **cancérogène de classe 1 (CIRC)**. Il est responsable de fibroses pulmonaires, de **cancers broncho-pulmonaire et de la plèvre.**

Les résines synthétiques sont à l'origine d'**allergies**: eczéma, asthme et rhinite.

Les colles cyanoacryliques sont à l'origine de **réactions allergiques** (eczéma, asthme et rhinite) Il y a aussi un risque de projections oculaires

Les produits de décontamination sont **irritants** et peuvent être à l'origine d'**allergies**

Conseils de prévention

1 - Suppression / substitution des produits dangereux

- Abandon du formol/formaldéhyde (produits de désinfection des empreintes)
- Abandon du revêtement réfractaire au profit de produits de coulage en silicone
- Développement de la fabrication par CFAO (suppression de la phase d'exposition à la silice)
- Suppression des éléments des fours pouvant contenir de l'amiante (joint des cylindres, calorifugeage des fours anciens)
- Abandon de l'utilisation des alliages métalliques contenant du cadmium et du béryllium
- Abandon des abrasifs siliceux

2 - Prévention collective

- Séparer les activités polluantes
- Prévoir des salles spécifiques : plâtre, cheville, four/fronde/sableuse/polisseuse, céramique, scan, vestiaires, salle de pause.
- Positionner les fours sous hotte
- Prévoir un captage des polluants aux postes exposés (plâtre, travail à la cheville, résine, revêtement réfractaire) asservi au fonctionnement des outils et machines.
- Se doter d'un box de grattage et de sablage et renouveler le corindon dès que nécessaire.
- Avoir une ventilation générale de bonne qualité et entretenue pour éliminer les polluants résiduels.

3 - Prévention individuelle

- Port d'EPI : blouse, masque FFP3, lunettes, chaussures fermées, gants adaptés
- Travail à l'humide (revêtement réfractaire, nettoyage des locaux)
- Utilisation d'un aspirateur avec filtre HEPA pour le nettoyage des vêtements, des postes de travail et des locaux

Le risque infectieux

Exposition au sang et à la salive

- Manipulation des empreintes qui arrivent au laboratoire et au retour des modèles après contrôle en bouche

Les conséquences pour la santé

- Hépatites B et C, infection à VIH
- Infections diverses
- Mycoses

Conseils de prévention

- Exiger du praticien une décontamination avant remise au coursier
- Décontaminer systématiquement des empreintes et modèles entrants
- Port de gants vinyle (risque d'allergie avec les gants latex)
- Vaccination hépatite B

Le risque d'accident

Exposition à l'acide fluorhydrique

Elimination de la céramique lors des phases de réparation ou de reprise de montage

Brûlures chimiques majeures

Utilisation du bec bunsen, des fours, des chalumeaux

Brûlure thermique

Manipulation des métaux en fusion

Brûlure thermique

Ebullantage de mouffes

Brûlure thermique

Utilisation des outils de meulage, ébarbage, polissage

Brûlure thermique
Corps étranger oculaire
Blessure des mains

Déplacements du coursier chez les praticiens

Polytraumatismes (accident sur la voie publique)



Conseils de prévention

- Remplacer l'acide par un procédé mécanique (sinon port de gants néoprène et de protection faciale adaptée)
- Mettre en place d'écrans de protection
- Utiliser des machines capotées (frondes...)
- Préférer le bec bunsen électrique
- Mettre en place une douche et un rince-œil
- Mettre à disposition des gants à protection thermique
- Proscrire l'utilisation de la casserole au profit d'une ébullanteuse
- Sensibiliser au code de la route, organiser les déplacements, entretenir les véhicules

Le risque physique

Contraintes posturales

Lors du travail à la cheville
Travail statique prolongé (debout ou assis)

- Troubles musculo-squelettiques
- Fatigue générale

Manutentions

Port de charges lourdes (sacs et seaux de plâtre)

- Troubles musculo-squelettiques
- Fatigue générale

Exposition au bruit

Utilisation de la soufflette
Utilisation des machines bruyantes

- Fatigue auditive
- Fatigue générale

Contraintes visuelles

Travail de précision à la cheville
Travail de précision au poste « céramique »
Travail sur écran (CAO)

- Fatigue visuelle
- Fatigue générale



Conseils de prévention

- Mettre à disposition du mobilier adapté aux travaux réalisés (siège ergonomique à assise basse)
- Régler son siège pour travailler confortablement
- Adapter la hauteur du plan de travail
- Mettre à disposition et utiliser un chariot de manutention
- Choisir des petits conditionnements
- Séparer les activités bruyantes des autres
- Mise à disposition et sensibiliser au port de protections auditives lors de travaux bruyants
- Maintenir un éclairage général de bonne qualité et homogène
- Mettre à disposition un éclairage d'appoint
- Avoir un éclairage d'excellente qualité au poste « céramique »
- Faire contrôler sa vue régulièrement avec port de correction si nécessaire

Code du Travail

Eclairage

Articles R4213-1 à R4213-8

Articles R4223-1 à R422312, R4722-3 et R4722-4

Incendies

Articles R4216-5 à R4216-12

Aération des lieux de travail

Articles R4222-1 à R4222-26

Articles R4722-1 et R4722-2

Evaluation des risques professionnels

Articles L4121-1 à L4121-4

Article L4643-1 et L4643-2

Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs

Risques chimiques

Articles R4722-13 et R4722-14

Articles R4412-149 à R4412-151

Autres

Article R4227-29 : incendie

Article R4215-1 : installations électriques

Article R4216-17 : chauffage

Maladies Professionnelles

[Tableau n°10 RG](#) : l'Acide chromique

[Tableau n°25 RG](#) : Silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite),

[Tableau n°30 RG](#) : Amiante

[Tableau n°32 RG](#) : Acide fluorhydrique

[Tableau n°33 RG](#) : Béryllium et ses composés

[Tableau n°37 RG](#) : Oxydes et les sels de nickel

[Tableau n°45 RG](#) : Hépatites A, B, C, D et E

[Tableau n°57 RG](#) : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

[Tableau n°61 RG](#) : Cadmium et ses composés

[Tableau n°65 RG](#) : Méthacrylate de méthyle (résines), cobalt (alliages métalliques)

[Tableau n°66 RG](#) : Colophane (cires), glutaraldéhyde (antiseptiques)

[Tableau n°70 RG](#) : Cobalt et ses composés

[Tableau n°82 RG](#) : Méthacrylate de méthyle

CONTACTS

Votre médecin du travail

Pour connaître ses coordonnées, connectez-vous sur le site www.aist83.fr, rubrique « nos centres ».

Document élaboré par :

AULAS Sabrina, *Assistante en Santé Travail*,
Dr CHARPENTIER Pascal, *Médecin du Travail*,
DURAND-SENJA Coralie, *Responsable Communication*,
LIONS Véronique, *Intervenante en Prévention des Risques Professionnels*,
Dr OHRESSER Marie-Laurence, *Médecin du Travail*,
PELICCIA Elodie, *Intervenante en Prévention des Risques Professionnels*.

Pour en savoir plus :

Bossons Futé : fiche métier « prothésiste dentaire »
CAMIP : Les prothésistes dentaires
Carsat Centre Ouest : Prothésistes dentaires - Aide au cahier des charges d'un nouveau laboratoire
CARSAT Pays de Loire : Guide d'évaluation des risques : Prothésistes dentaires
CRAMIF : Fiche d'information et de prévention 17 : fabrication de prothèses dentaires
INRS : Fiche d'aide au repérage - FAR24 : Prothésistes dentaires
INRS : Guide pratique de ventilation n°16 – ED 760 : Atelier de fabrication de prothèses dentaires